



Le tourisme fluvial en plein essor en 2019 dans le bassin du Rhin



À l'heure d'une très nette amélioration de la situation sanitaire liée au Covid-19 dans le Grand Est, Voies navigables de France Strasbourg a ouvert la quasi-totalité de son réseau à la navigation. Lancée depuis le 29 mai, la saison touristique fluviale offre des opportunités aux plaisanciers pour se détendre sur et au bord de l'eau. La pratique du tourisme fluvial répond à une demande sociétale forte comme en témoigne sa belle progression en 2019. Pour l'été 2020, la situation sanitaire invite à privilégier les vacances en France. Dans ce contexte, le tourisme fluvial dans le bassin du Rhin est le compromis idéal alliant proximité, évasions et séjours insolites « made in France », tout en permettant le respect des consignes sanitaires.

2019, un trafic de plaisance en progression

Dans le bassin rhénan, VNF enregistre un trafic touristique fluvial important avec près de 38000 passages aux écluses sur l'année 2019. On peut notamment noter l'augmentation de l'activité des paquebots de croisières sur le Rhin qui progresse de 20% en nombre de passagers par rapport à la saison précédente.

Les excursions sur le Rhin

Sur le Rhin, avec plus de 3 000 paquebots fluviaux pour 405 000 passagers, les écluses de Gambenheim affichent une augmentation de 20% de passages en un an. Les écluses de Niffer sur le canal du Rhône au Rhin voient également le trafic évoluer jusqu'à 34% pour la plaisance privée.



La découverte de Strasbourg au fil de l'eau, un incontournable du tourisme alsacien

Sur l'Ill canalisée, à Strasbourg, l'attrait pour les circuits en vedettes touristiques se consolide, comme le confirme l'accroissement du nombre de passagers durant ces quatre dernières années. En effet, les bateaux promenade Batorama enregistrent 785 140 passagers en 2019, soit le 3^e meilleur résultat depuis 70 ans.

Une belle progression sur les réseaux du petit gabarit à vocation touristique

Sur le canal du Rhône au Rhin branche sud, les plaisanciers sont 22% plus nombreux à investir le secteur Mulhouse-Dannemarie en 2019. Sur le canal de la Sarre, l'écluse de Sarreguemines, dernière écluse française avant l'Allemagne, a également vu son nombre de passages augmenter de près 4 % avec 1150 bateaux en raison de l'activité des bateaux de location et des plaisanciers privés.

S'agissant du canal de la Marne au Rhin la fermeture temporaire du Plan Incliné de Saint-Louis/Arzviller au mois de mai 2019 a entraîné un léger déficit de trafic (-5% avec 8000 passages). Néanmoins, la présence de cet ouvrage remarquable permet à ce secteur de développer une forte activité de location de bateaux, de bateaux à passagers et de bateaux de plaisance privés permettant aux touristes d'emprunter cet ascenseur à bateaux exceptionnel.

Le tourisme fluvial contribue directement au développement économique des territoires

En 2019, l'ensemble des filières du tourisme fluvial affirme son dynamisme au sein de l'offre touristique de la région, notamment auprès de la clientèle étrangère qui représente 60% des usagers du tourisme fluvial. Dans le Grand Est, le poids économique du tourisme fluvial avoisine les 91 millions d'euros HT, dont environ 50 euros de dépenses touristiques (TTC) par personne et par jour.

À l'occasion de la sortie de ces chiffres, Marie-Céline Masson, Directrice territoriale de Voies navigables de France Strasbourg déclare : « L'année 2019 confirme la tendance d'une progression du tourisme fluvial dans notre région. Cette pratique répond aux attentes des vacanciers en quête d'authenticité, de nature et de bien-être. Le tourisme fluvial constitue un enjeu majeur de développement pour les territoires traversés, en particulier sur le réseau à petit gabarit. »

Quelques chiffres 2019

- 10 sociétés de location exploitant une flotte d'environ 180 bateaux.
- 5 sociétés de bateaux à passagers (avec ou sans restauration) exploitant une flotte de 15 bateaux.
- 1 société de paquebots fluviaux exploitant une flotte de 14 bateaux sur le Rhin supérieur et 31 dans le monde.
- 50 ports et haltes fluviales représentant une capacité d'accueil de 1 700 places.
- 3 sociétés exploitant une flotte d'une trentaine de bateaux sans permis à Strasbourg et Saverne.

Les voies d'eau du bassin rhénan et ses abords, le lieu idéal pour passer un été au « vert »

Dans le contexte sanitaire actuel, le tourisme fluvial en famille ou entre amis apparaît comme un mode de vacances adapté aux besoins de l'été 2020 : pour quelques heures, en naviguant en bateau électrique sans permis, en pratiquant le canoë-kayak, en faisant du vélo le long des berges, mais aussi pour plusieurs jours en bateau de location habitable.

Dans le bassin rhénan, VNF et les collectivités développent les offres d'escales et de services afin de faire de la voie d'eau et de ses abords un espace attractif et durable au bénéfice des usagers, tout en préservant le patrimoine fluvial. Les 480 km de rivières, canaux et plans d'eau constituent un grand terrain de jeux où fourmille une multitude d'activités. Ce tourisme « fluvestre » alliant activités fluviales et terrestres répond à une demande de plus en plus forte des adeptes de slow tourisme.

Au cœur d'une nature préservée, en petit groupe et potentiellement proche de chez soi, les canaux et rivières offrent la liberté d'un voyage à la carte en alliant découverte patrimoniale, culturelle, gastronomique et sportive. Des curiosités fluviales et locales qui assurent dépaysement et calme en pleine nature.

Les balades sur les chemins de halage et les voies vertes sont très recherchés par les vacanciers. Les itinéraires cyclables le long des canaux s'inscrivent sur les grands axes des véloroutes et permettent notamment de combiner promenades en bateau et balades à vélo pour le plus grand plaisir des familles.



Quelques idées pour s'évader dans la région Grand Est



Les canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre : troisième bassin de plaisance locative français

Avec plus de 11 000 passages de bateaux par an, le canal de Marne au Rhin et le canal de la Sarre sont les portes d'entrée privilégiées du réseau fluvial français pour les plaisanciers allemands et néerlandais. À l'heure actuelle, ces deux itinéraires disposent d'une flotte locative de 180 bateaux et bénéficient de nombreux équipements pour l'accueil des plaisanciers privés (7 ports balisant le canal de la Sarre et la Marne au Rhin pour environ 200 places de stationnement).

Très apprécié des plaisanciers, le canal de la Marne au Rhin de 300 km de long permet notamment de relier Nancy à Strasbourg en traversant le parc naturel régional de Lorraine, les Vosges et la plaine d'Alsace. Il est ponctué d'ouvrages remarquables tels que la Grande Écluse de Réchicourt et l'ascenseur à bateaux du Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller, un des ouvrages les plus fréquentés en France par les adeptes de la plaisance fluviale. Cet axe touristique permet d'admirer des paysages impressionnants, de découvrir des villages typiques, tels que Lutzelbourg ou de s'arrêter dans le port de Saverne, et de dormir juste en face du prestigieux château des Rohan.



Le canal de la Sarre, long de 65 km, traverse également d'importants centres d'intérêt à destination de tous les publics dans le pays des étangs. La destination européenne Terres d'Oh ! incite à la découverte et à la surprise sur et au bord des rives des canaux avec de nombreuses attractivités comme le Parc animalier de Sainte-Croix, Center Parcs, le Musée des Techniques Faïencières de Sarreguemines, les Forges et aciéries de Völklingen, la forêt de Fénétrange, le musée du Pays de Sarrebourg et la chapelle des Cordeliers qui s'inscrivent dans le parcours Chagall.

En savoir plus : www.terres-d-oh.com

Louer des bateaux sans permis et 100% électriques

Une heure, une journée, une semaine, les bateaux électriques sans permis permettent de vivre des vacances respectueuses de l'environnement. Cette nouvelle offre a été rendue possible sur les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin grâce une convention de partenariat signée entre VNF, Nicols (2018) et Les Canalous (2019) (loueurs de bateaux fluviaux habitables) dans laquelle VNF a pris en charge l'installation et la maintenance des bornes de recharge électrique. La capacité de ces bateaux (Sixto@ Green/Nicols et Péniche S/Canalous) varie entre 8 et 10 personnes maximum selon les modèles, ce qui permet de voyager en famille ou entre amis. Sans permis, la navigation est ainsi accessible à un grand nombre.



Visiter le Plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller : l'expérience unique de l'ascenseur à bateaux

Passer par le Plan incliné fait partie des temps forts d'une croisière fluviale sur le canal de la Marne au Rhin. Unique en son genre en Europe, cet ascenseur à bateaux permet de faire monter ou descendre une péniche sur un dénivelé de 44,5 mètres. Plus de 8 500 bateaux de plaisance empruntent cet ouvrage chaque année.



Labellisé « Patrimoine du XX^{ème} siècle » à l'occasion de ses 50 ans en 2019, le Plan incliné est aujourd'hui une attraction touristique qui accueille 75 000 visiteurs par an. Pour les visiteurs, il est possible de combiner un départ en bateau pour faire la descente de l'ouvrage et/ou un circuit en train touristique à la découverte de la Vallée des éclusiers.

À visiter également la salle des machines et la péniche-musée. Autres curiosités à Arzwiller : la cristallerie Fusion libre pour s'initier au soufflage de verre et la luge alpine du plan incliné (une descente en luge de plus de 500 mètres à tester en famille, au pied du site du plan incliné).

Faire du cyclotourisme dans la Vallée des Eclusiers

Un sentier balisé de cyclotourisme et de randonnée pédestre longe l'ancien et le nouveau canal de la Marne au Rhin, au pied des falaises. Sur le tronçon de l'ancien canal, la piste cyclable permet d'observer les maisons des éclusiers, dont certaines sont encore habitées. Certains tronçons de la piste cyclable ont été aménagés à l'intérieur même du canal asséché par des passerelles métalliques. Le sentier pédestre balisé, GR 532, forme une boucle et repart vers le plan incliné.

Une véloroute existe également de Gondrexange à Strasbourg.

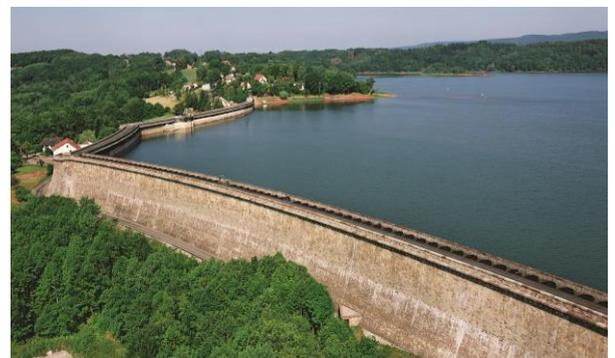


Découvrir la beauté des étangs lorrains

Les étangs lorrains sont des espaces de respiration agréables. Parmi les plus iconiques du canal de la Sarre et du Canal de la Marne au Rhin: les étangs de Mittersheim, de Gondrexange et du Stock, connu pour être le plus grand lac navigable (à moteur) de Lorraine, avec ses plages, sa baignade, ses activités nautiques, ses pistes cyclables... de quoi ravir les vacanciers lors d'une étape pendant leur balade fluvestre !

Le bassin de Champagney : un ouvrage exceptionnel

Niché au creux des premiers contreforts des Vosges, le barrage-réservoir de Champagney de 107 hectares et de 13 millions de m³ d'eau, est d'une beauté époustouflante. Mis en service en 1932, ce barrage est un ouvrage exceptionnel de VNF de 735 mètres de long et 36 de haut. S'il sert à renforcer l'alimentation en eau du canal de Montbéliard à la Haute-Saône et du canal du Rhône au Rhin, il n'en est pas moins un excellent lieu de pêche et accueille une base de loisirs nautiques. Entouré de son écrin forestier, les sentiers d'accès sont par endroit dignes d'une randonnée vosgienne.





L'échelle d'écluses de Valdieu, un site unique

Cette échelle d'écluses unique est un ouvrage remarquable qui marque la ligne de partage des eaux entre le bassin méditerranéen et le bassin de la mer du Nord. Située sur le canal du Rhône au Rhin branche sud, elle permet aux bateaux de franchir 12 écluses entre Valdieu (68) et Wolfersdorf (68) avec un dénivelé de 30 mètres sur 3 kilomètres.

La navigation urbaine alsacienne pour découvrir Strasbourg autrement

Aujourd'hui, les voies d'eau strasbourgeoises sont principalement empruntées par les bateaux à passagers. Parmi les sites incontournables de la capitale alsacienne : le célèbre quartier de la Petite France et des tanneurs, les Ponts Couverts et le barrage Vauban, la "Neustadt" ou quartier impérial ainsi que le site européen.

De nouvelles offres de promenades en bateaux pilotables sans permis et électriques connaissent également un franc succès, pour de courtes promenades sur l'eau. Naviguant à environ 8 km/h, ces bateaux de 5, 7 ou 11 places ne se commandent qu'avec un volant et un interrupteur marche avant/marche arrière. Une activité qui s'inscrit notamment dans le cadre du partenariat entre VNF et la Ville de Strasbourg pour le développement des activités fluviales et fluvestres sur l'Ill canalisée. Plusieurs itinéraires et sorties à thème sont proposés selon le parcours souhaité.



Les plaisanciers privés peuvent également faire escale à Strasbourg notamment dans les haltes fluviales réalisées par VNF et la Ville au Wacken et au quai Finkwiller.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  VNF - Voies navigables de France  VNF_officiel

Contact presse

Voies navigables de France
Direction territoriale Strasbourg
Responsable communication
Laure Mauny
T. 03 67 07 92 48
laure.mauny@vnf.fr